

La Genette dans la région Auvergne

par François LÉGER

Résumé – La Genette (*Genetta genetta*) est la seule représentante, sur le continent européen, de la famille des Viverridés, qui compte de nombreuses espèces en Afrique et en Asie tropicale. En France, les connaissances concernant sa répartition sont encore imprécises, notamment sur les marges de son aire de distribution. Dans cet article, nous tenterons une première contribution à la répartition de ce petit carnivore dans les quatre départements auvergnats. Après avoir exploré les données de la littérature publiées depuis le début du XIX^e siècle, nous exposerons les résultats d'une enquête régionale récente.

Summary – [*The Genet in the Auvergne region*]. The Genet is the only European representative of the Viverridae family, of which there are several species in Africa and Asia. Its distribution in France is not known precisely, especially at the limit of its range. The article sets out for the first time the range and status of this small carnivore in the four districts of the Auvergne region. After examining previously published data (from the 19th century onwards) the results of a recent study are put forward.

La genette est un carnivore dont le pelage et l'aspect rappellent ceux d'un chat, mais avec le corps plus effilé, le museau plus pointu, les pattes plus courtes et le cou et la queue plus longs. Le pelage, très contrasté, est gris fauve tacheté de brun noir sur les flancs en quatre à cinq lignes longitudinales avec une raie noire sur le haut du dos. La queue, plus longue que le corps, est annelée de clair et de foncé.

La genette possède de grandes oreilles qui ressortent bien du pelage et son museau est allongé se terminant par une truffe brun foncé. Les pattes sont dotées de griffes semi-rétractiles. La longueur totale de l'animal avoisine 90 cm environ dont une quarantaine de centimètres pour la queue. Le poids de la genette adulte est compris entre 1,5 et 2 kg. (Croquis H. GALINEAU, avec son aimable autorisation).



La genette (*Genetta genetta*) est une espèce aux affinités méridionales qui occupe une aire de répartition européenne localisée à la Péninsule ibérique (y compris les îles Baléares) et à la France où il est généralement admis que sa distribution est limitée au nord par la Loire et à l'est par le Rhône (SCHAUENBERG, 1966). Cette distribution semble confirmée par la carte de répartition de l'espèce publiée dans l'Atlas des mammifères sauvages de France (SFPEM, 1984). Toutefois, la connaissance de la répartition de la genette, en France, présente encore beaucoup de lacunes notamment sur les limites de l'aire de répartition. De plus, certains auteurs, sur la base de leurs observations suggèrent que la genette serait, en France, en phase d'expansion géographique (ARIAGNO *et al.*, 1981 ; CUGNASSE & LIVET, 1984 ; LIVET & ROEDER, 1987). Cet article a pour objectif de rassembler les informations disponibles sur cette espèce dans les quatre départements de la région Auvergne et de contribuer ainsi à préciser la répartition actuelle de la genette au niveau régional où elle est inégalement répartie, voire pratiquement inconnue sur de vastes secteurs.

MÉTHODOLOGIE

Une enquête bibliographique pour évaluer les connaissances sur la genette en Auvergne

Lors de notre enquête nous avons examiné la bibliographie régionale consacrée à la faunistique depuis les travaux de DELARBRE (1797) puis ceux du XIX^e siècle et du tout début du XX^e siècle publiés par ROBERT ainsi que par MOUSSIER pour la Haute-Loire, par OLIVIER pour l'Allier et par VILLATTE DES PRUGNES pour le Puy-de-Dôme. Les indications du XX^e siècle seront publiées essentiellement par CANTUEL dans ses travaux sur la faune du Massif Central, ainsi que par différents auteurs comme GUILLOT ou encore REMY pour l'Allier. Les informations les plus récentes seront réunies par SCHAUENBERG (1966) dans son article consacré à la répartition de la genette en France et par BRUGIERE *et al.* (1986) dans leur "Atlas de répartition des mammifères dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère et le Puy-de-Dôme". Ces investigations dans la littérature avaient pour objectif de mieux comprendre l'évolution des connaissances de la genette dans la région Auvergne et d'effectuer éventuellement d'utiles comparaisons avec la situation observée actuellement.

Une enquête au niveau régional sur la présence actuelle de la genette

Dans un deuxième temps, les services techniques des Fédérations départementales des chasseurs (FDC) et les services départementaux de garderie (SDG) des quatre départements, le personnel de l'ONC en poste à la station Massif Central à Clermont-Ferrand, les associations de piégeurs agréés et les naturalistes régionaux ont été consultés. L'ensemble des renseignements actuels et même anciens, souvent restés inédits, a été recueilli. Pour le cas particulier du Cantal où la genette est localement bien représentée, l'ensemble des agents du service départemental de garderie, ont complété leurs informations personnelles par une prise de contact avec les présidents des associations communales de chasse agréées, de même qu'avec certains piégeurs ou collègues gardes nationaux de la chasse

et de la faune sauvage à la retraite qui étaient des piégeurs expérimentés et qui ont beaucoup pratiqué cette activité par le passé. André SANTHOIRE demeuré en poste dans le Cantal de 1953 à 1987 est de ceux là, et ses connaissances ont été très profitables à l'enquête. Le travail que nous proposons est qualitatif. A défaut de proposer une cartographie avec des données semi-quantitatives permettant de comparer les informations par secteurs, ce premier travail d'inventaire a pour objectif de contribuer à la connaissance de la répartition de l'espèce. Toutefois, les premiers constats perçus sur la situation régionale de l'espèce, même s'ils demeurent subjectifs, seront néanmoins formulés. Sur les cartes de répartition proposées dans le présent travail, nous avons inclus tous les renseignements fiables postérieurs à 1990 pour élaborer la carte de distribution actuelle de la genette en Auvergne.

ANALYSE DE LA RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN AUVERGNE

ALLIER

16 mentions de genette publiées dans la littérature entre 1880 et 1986

OLIVIER (1880), dans son "Essai sur la faune de l'Allier", ne mentionne pas la genette et écrit : "La genette existerait, m'assure-t-on, dans le département. Il est possible qu'on la rencontre dans nos forêts. Je n'ai toutefois jamais vu, provenant de nos régions, ce joli petit animal, qui est du reste extrêmement rare en France".

OLIVIER (1884) dans un "Supplément à l'essai sur la faune de l'Allier" signale que M. CAVY, naturaliste, à Moulins, a monté un spécimen de genette il y a plusieurs années qui provenait des environs de **Montmarault**. OLIVIER (1889) fournit un nouveau signalement dans le département de l'Allier et écrit : "Une genette (...) a été capturée au mois de janvier dernier [1889], dans les bois de la Maissières, près **Ferrières[-sur-Sichon]** (Allier). Un paysan qui passait, ayant vu cet animal entrer dans un trou de rocher, a pu le tirer par la queue et le tua d'un coup de pied sur la tête. C'était une belle femelle qui a été montée par M. MARSEPOIL, naturaliste à Moulins." Cet auteur ajoute que la genette est très rare dans le département de l'Allier. OLIVIER (1895, 1898a et b)⁽¹⁾ dans ses travaux sur les animaux vertébrés de l'Allier, ne mentionne pas de nouvelle localité et reprend les signalements de Montmarault et de Ferrières-sur-Sichon.

OLIVIER (1912) ajoute une nouvelle capture concernant un mâle, tué au mois de novembre 1912, dans les bois de la Grillière, près de **Châtel-de-Neuvre**⁽²⁾. Cette mention est reprise par OLIVIER (1913) qui cite également la localité d'Ébreuil, probablement par référence à une mention de l'espèce à Saint-Quintin-sur-Sioule, localité du Puy-de-Dôme située en limite de l'Allier où OLIVIER (1898) cite une capture. MEGNIEN (1942) signale la capture, au piège, en janvier 1938, d'une genette mâle de taille superbe par un garde-chasse de **Saint-Léopardin-d'Augy**. Cette mention est également reprise par DE BEAUFORT (1967) qui écrit : "(...) nous signalerons la capture d'une genette le 21.7.1938 à Saint-Léopardin-d'Augy (Allier), par M. MELLOU, garde de M^{me} CHARETTE (référence : *L'Éleveur*, n° 2721, photogr.) ; il en avait été capturée une dans la même localité en janvier

1889⁽³⁾. D'autres informations sont rapportées par REMY (1948) qui cite trois localités d'observation : un spécimen près de **Moulins** en 1939, un près de **Saint-Pourçain** en 1942, et l'autre en **forêt des Colettes** à une date indéterminée⁽⁴⁾. CANTUEL (1949) signale la genette comme rare dans l'Allier. GUILLOT et DESCHARTRES (1960) relatent de nouvelles captures et écrivent : "(...), la genette (*G. vulgaris*) est rare depuis longtemps à tel point que E. OLIVIER n'en signalait qu'une capture authentique en 1889, à Ferrières. Vers 1930, un individu a été pris au piège par M. MELLON, garde à **Aubigny**. Un autre a été capturé en 1935, par M. PROT, garde-chasse à **Saint-Rémy-en-Rollat**". GUILLOT & PIC (1966) signalent : "(...) vers 1960, M^r BONAMY, fermier aux Richards à **Loriges**, a surpris un couple de genettes dans une peupleraie bordant l'Andelot. Il a abattu au fusil l'un des sujets que l'on peut voir naturalisé chez lui". DE LA COMBLE (1963), d'après une information de DUFOUR, cite une capture dans les environs de **Moulins** en janvier 1963. SCHAUBENBERG (1966) n'ajoute pas de nouvelles localités mais indique, selon les informations obtenues en 1966 auprès de M. BERGERAT, président de la Fédération départementale des chasseurs de l'Allier, je cite : "Les gardes ne connaissent pas de captures récentes et doutent de la présence de la genette dans l'Allier". GUILLOT (1967a) fait le point des connaissances récentes et écrit : "De temps en temps, on apprend qu'une genette a été abattue au fusil ou capturée au piège. Vers 1930, un individu a été pris par M. MELLON, garde à Aubigny ; un autre en 1935 par M. PROT, garde à Saint-Rémy-en-Rollat ; un autre depuis par M. BONAMY à Loriges ; un encore en 1952 par M. Grosbout à **Chareil-Cintrat**⁽⁵⁾. C'est dire que la genette est devenue rarissime". GUILLOT (1967b), selon une information de M^{lle} PIGNET, signale qu'une genette a été tuée, le 24 janvier 1967, en forêt de Bagnolet, commune d'**Aubigny**⁽⁵⁾.

Plus récemment, BRUGIERE *et al.* (1986) ajoutent trois nouvelles mentions départementales de genettes : une observation à **Vieure** en forêt de Dreuille, le 14 novembre 1972, une capture à **Besson** en forêt de Moladier, en janvier 1974 et enfin une observation à **Saint-Didier-la-Forêt** le 03 février 1979^(6 et 7). Ces trois informations correspondent aux trois indications cartographiques de la genette dans l'Allier reportées sur la carte de répartition de l'espèce en France publiée dans l'Atlas des mammifères sauvages de France (SFPEM, 1984) (Service du patrimoine naturel, *in litt.* du 11.03.1998)^(6 et 7).

Des nouvelles mentions en rive gauche de l'Allier dans le bocage bourbonnais et en Combrailles

A la suite des travaux de BRUGIERE *et al.* (1986) qui signalent trois nouvelles mentions au cours des années 1970, notre enquête permet de rajouter une dizaine de nouvelles mentions enregistrées à l'ouest de l'Allier :

⇒ en 1972-73, P. MAURIT note la présence chez R. GAGNIERE, garde-chasse privé qui était également taxidermiste, la présence d'au moins deux genettes naturalisées prises dans les forêts de **Loriges et/ou de Marcenat** (P. TOURRET, *in litt.* du 02.12.1997). Malheureusement, R. GAGNIERE étant décédé, son neveu R. GAGNIERE (*comm. pers.*), s'il confirme cette information, n'a pu apporter de précisions sur l'origine précise des animaux, les dates de captures ou leur devenir ;

- ⇒ vers 1975, une genette est observée sur la commune de **Lignerolles**, au lieu-dit "Le rocher de la buse". L'animal a été observé alors qu'il sortait d'un terrier de lapin de garenne (Camille GONIN, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en octobre 1982, une genette écrasée sur la D 302 à **Verneix**, au nord-est de Montluçon (entre Saint-Victor et Verneix, vallée dite du Thizon) est examinée par P. DUBOC (P. DUBOC, LPO Auvergne, *comm. pers.*) ;
- ⇒ vers 1985, un animal est piégé en hiver au lieu-dit "Pouzieux", commune de **Hérisson**. La dépouille de ce spécimen a été conservée (Camille GONIN, *comm. pers.*) ;
- ⇒ entre 1985 et 1987, une genette entrée dans une ancienne maisonnette, dans le village de **Verneuill-en-Bourbonnais**, est tenue au ferme par un chien dans un ancien four à pain. Capturée, elle sera relâchée à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de là, en forêt domaniale des Prieurés-Gros-Bois (B. JAVEL, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1987, une genette est trouvée morte sur une décharge à **Vallon-en-Sully** (M. CARLIER, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1989 (septembre), un crottier caractéristique de genette a été décelé par G. FRENE près d'une bergerie sur la commune **Le Brethon**, au sud de la forêt domaniale de Tronçais. Quelques années auparavant et à peu de distance de là, une genette a été capturée. G. FRENE a pu examiner et déterminer sans ambiguïté ce spécimen de genette qui a été naturalisé (G. FRENE, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1989, des petits crottiers et des empreintes sont notés par C. ZEL dans le Massif de Tronçais, sur la commune de **Le Brethon** (C. ZEL, CPIE du Pays de Tronçais, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1994, une genette est observée et identifiée formellement par D. BERARD sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute A 71-E 11 dans le tronçon compris entre Montluçon et Gannat (D. BERARD, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1993-1994, des indices de présence de la genette sont décelés par P. MAURIT dans une vieille carrière sur la commune de **Mazerier** (P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 17.11.1997) ;
- ⇒ en juillet 1997, une genette est observée et identifiée formellement par C. ZEL dans le Massif de Tronçais, commune de **Isle-et-Bardais**. L'animal, probablement un jeune, en raison de sa taille qui n'avait atteint celle d'un adulte et par son comportement assez curieux a été observé vers 19h, sur une allée forestière avant qu'elle ne disparaisse dans une plantation de résineux (C. ZEL, CPIE du Pays de Tronçais, *comm. pers.*).

Quelques mentions en rive droite de l'Allier, en Sologne bourbonnaise

Un spécimen naturalisé, non daté, mais remontant certainement à la première moitié du XX^e siècle, détenu par un particulier à Montel-de-Gelat (Puy-de-Dôme), provient de Sologne bourbonnaise (Allier). Les recherches n'ont pas permis d'identifier la localité de capture (P. TOURRET, *in litt.* du 12.02.1998).

Toutefois, selon M. BUISSON, la genette a toujours été présente en forêt de Mouzières, sur les communes de **Saint-Gérand-de-Vaux** et de **Montoldre**, localités situées à 25 km

environ au sud de Moulins, en rive droite de l'Allier. Ce témoin indique que les gardes-chasses particuliers en capturaient régulièrement. En 1996, il a lui-même examiné un spécimen écrasé sur la D 21 à **Montoldre**, à la hauteur de la forêt de Mouzières (P. TOURRET, *in litt.* du 12.02.1998).

Trois grands secteurs fréquentés par la genette dans l'Allier

Même si les connaissances sur la répartition de la genette dans l'Allier demeurent encore imparfaites, il est déjà possible de formuler quelques premières grandes constatations.

Actuellement, la genette est une espèce peu connue dans le département de l'Allier où curieusement en l'absence d'une population de genettes établie, connue et identifiée, l'espèce continue à faire l'objet de signalements périodiques aussi inattendus qu'inexpliqués. En effet, depuis les travaux d'OLIVIER qui ont débuté à la fin du XIX^e siècle et jusqu'à nos jours, la genette a fait l'objet de 25 signalements environ, connus et recensés dans le département. Toutefois, en y regardant de plus près, l'examen de la répartition des informations de genettes dans le département depuis la fin du XIX^e siècle fait ressortir clairement trois grands secteurs ou l'espèce a été périodiquement observée même si les informations y sont parcimonieuses et épisodiques. Il s'agit :

- ⇒ du bassin versant de la Sioule où la genette a été notée dans le département du Puy-de-Dôme et dans l'Allier, en forêt des Colettes, à Montmarault, à Mazerier, à Chareil-Cintrat, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Verneuil-en-Bourbonnais ;
- ⇒ des terrasses boisées de la vallée de l'Allier depuis la région de Vichy en amont où toutes les mentions, à quelques exceptions près, proviennent de localités situées en rive gauche du fleuve. Il s'agit, d'amont en aval, de Saint-Gérand-de-Vaux, Montoldre, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Didier-la-Forêt, Loriges, Monétay-sur-Allier, Besson, Moulins, Villeneuve-sur-Allier, Aubigny et Saint-Léopardin-d'Auzy. Ces mentions dans la vallée de l'Allier ne sont pas des cas isolés car plus en aval, les informations obtenues dans le sud du département du Cher montrent que dans ce département, les terrasses boisées de la vallée de l'Allier sont concernées de la même façon sur la rive gauche. Ainsi, MARTIN & ROLLINAT (1914) écrivent : "M. VIDEAU nous a envoyé, en avril 1888, un beau mâle tué sur sa propriété des Bordes, aux environs de la Guerche (Cher)". D'autre part, six mentions de genettes ont été recueillies sur la seule localité proche de Neuvy-en-Barrois (18-Cher) entre 1976 et 1996 et puis récemment, en 1997, à Sancois⁽⁸⁾.
- ⇒ du bassin du Cher avec une mention ancienne à Château-sur-Cher (Puy-de-Dôme), Lignerolles, Vallon-en-Sully mais également sur le bassin versant de l'Aumance (affluent en rive droite du Cher) à Saint-Hilaire, Vieure et Hérisson et Le Brethon. A peu de distance de là, mais sur la rive gauche du Cher, la genette a été notée à Épineuil-le-Fleuriel (18), en forêt de Bornacq (18)⁽⁹⁾. De même, la genette est notée à Isle-et-Bardais, dans le massif forestier de Tronçais, dans le haut bassin de la Marmande, affluent en rive gauche de l'Auron, rivière qui se jette en rive droite du Cher.

Ces trois grands secteurs sont évidemment en connexion. Nous ne pouvons pas donner une réponse définitive à la si-

tuation observée au niveau départemental mais ce premier travail donne les grands contours où des prospections pourraient être avantageusement menées et l'enquête approfondie.

CANTAL

Un département auvergnat qui possède une population de genettes régulière et prospère

MARTY (1898) signale la genette comme rare dans le département. BOULE & FARGES (1898), d'après une information de M.-P. MARTY, indiquent que la genette est assez fréquente dans les bois du Crouzet, commune d'**Arpajon**.

Dans un travail sur les mammifères du Cantal, CANTUEL (1938) écrit : "... la présence [de la genette] dans le Cantal est constatée par des captures espacées : **Teissières, Arpajon, Pleaux**, etc. Certainement peu commune". D'après des renseignements obtenus auprès de P. CANTUEL, RODE (1948) écrit : "Deux spécimens capturés en **forêt d'Algères** (nord du Cantal) en 1925 et 1926. Un spécimen signalé à **Lugarde** en 1940. P. CANTUEL a qui nous devons ces renseignements considère que la genette ne manque nulle part dans le Massif central jusqu'à une altitude assez élevée (1 000 m) pourvu que l'état de la végétation lui convienne. Sa densité serait faible". CANTUEL (1949) signale qu'elle est assez rare dans le département et écrit : "Dans le Cantal on la rencontre dans les bois et taillis des terrains anciens, toutefois elle s'élève jusqu'à 1 000 m dans le nord du département (captures certaines mais espacées)".

Selon les renseignements obtenus auprès de M. MAZELIZE, Président de la Fédération départementale des chasseurs du Cantal, SCHAUBENBERG (1966) indique que la genette existe dans le sud du département mais elle y est rare. Il ajoute : "On la trouve dans les communes de **Sainte-Marie, Oradour, Lieutadès** (J. CURTO, *in litt.*). Elle serait assez fréquente dans les régions de **Saint-Mamet, Maurs, Montsalbry [Montsalvy]** (L. THOMAS, *in litt.*)". Pour leur part, FONS *et al.* (1977) écrivent : "(...) on l'estime même fréquente dans le Cantal". La carte de répartition de la genette publiée dans l'Atlas des mammifères sauvages de France (SFEPM, 1984) indique des cas de présence au sud et à l'ouest du département. Les communes concernées par ces informations cartographiques sont : **Espinasse** (1981, indices de présence, information D. BRUGIERE), **Lieutadès** (1981, indices de présence, information D. BRUGIERE), **Saint-Martin-Valmeroux** et **Vebret** (1983, information D. MAGNOULOUX, D. MANSION et D. MARCOZ)⁽⁷⁾. La genette est également signalée dans le Cantal par BRUGIERE *et al.* (1986) qui rapportent des informations cartographiques sur l'espèce au sud et à l'ouest du département.

Une espèce essentiellement présente dans le sud du département mais absente des Monts du Cantal

L'enquête réalisée en 1997 par le service départemental de garderie du Cantal indique que la genette occupe, dans le département, les zones de basse altitude et qu'elle est totalement absente de la chaîne de montagne des Monts du Cantal. Concernant la répartition altitudinale de l'espèce dans le département, le maximum observé concerne un spécimen noté sur la commune **Le Fau** à 1 100 m en 1997. De même, un spécimen a été trouvé écrasé sur la D 39 par R. SAUZEDDE à Brezons à 1 000 m environ (P. TOURRET, LPO Auvergne, *in*

litt. du 17.11.1997). Dans le Cantal, la genette est essentiellement présente dans le sud du département, sur le bassin versant de la Garonne, dans les vallées qui se jettent dans le Lot ou la Dordogne. La liste des communes concernées est fournie en annexe. Ainsi, la genette se rencontre dans la vallée de la Truyère et ses affluents⁽¹⁰⁾. Les plus fortes densités observées dans le département, le sont, selon le service départemental de garderie, en limite avec l'Aveyron dans la vallée du Goul (affluent en rive droite de la Truyère). Dans la partie sud-ouest du département, l'espèce est bien représentée dans la Châtaigneraie et le Bassin d'Aurillac jusqu'à la vallée de la Maronne au nord et la partie sud des contreforts des Monts du Cantal qui constituent, au niveau départemental, la limite actuelle de présence de populations denses de genettes vers le nord et le nord-est.

Des effectifs plus faibles sur les bordures limousines

Toutefois, en dehors de ces secteurs qui accueillent une population régulière, stable et prospère de genettes, l'espèce est présente avec des observations plus occasionnelles au nord-ouest du département. Ce secteur situé au nord de la vallée de la Maronne comprend les affluents en rive gauche de la Dordogne sur les bordures limousines, notamment sur les cantons de Mauriac et de Saignes. Les observations qui concernent essentiellement des animaux écrasés sur la route ont été effectuées dans les vallées qui se jettent en rive gauche de la haute vallée de la Dordogne où elle a été citée autrefois (Pleaux, forêt d'Algère, Lugarde, etc.). Du sud vers le nord, nous possédons des informations pour les vallées suivantes :

- ⇒ L'Auze (Anglards-de-Salers, Salins) ;
- ⇒ Le Labiou (Le Vigean) ;
- ⇒ La Sumène et ses affluents (Le Vaulmier, Saint-Vincent-de-Salers, Méallet et Jaleyrac pour le Mars, affluent en rive gauche, Auvers pour le Marilhou, affluent en rive gauche, Antignac, Bassignac et Vebret pour la Sumène proprement dite) ;
- ⇒ La Rhue et ses affluents (Champs-sur-Tarentaine-Marchal et Lanobre) ;
- ⇒ La Dordogne proprement dite (Madic).

Même si la genette a toujours été présente dans ces secteurs, la situation de l'espèce demande à y être précisée. Toutefois, il ressort clairement de l'enquête que les densités de l'espèce n'ont rien de comparable à la situation enregistrée dans le sud du département. Selon les connaissances acquises par leur pratique du terrain ou par le recueil de témoignages divers auprès de chasseurs ou de piégeurs, il semblerait selon les gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage et d'après un jugement subjectif, que la genette se serait même raréfiée dans ce secteur au cours des dernières décennies (J. LAVAL, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*).

Les détails concernant les observations de genettes au nord-ouest du département, essentiellement des animaux écrasés sur la route, sont les suivantes :

- ⇒ au début des années 1980, une genette est notée à **Madic** (H. POUDEIROUX, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*) ;
- ⇒ vers 1989, une genette est observée lors d'une action de chasse à Marchal, commune de **Champs-sur-Tarentaine-**

- Marchal** ainsi qu'à **Lanobre** (B. BOUZON, Association des piégeurs agréés du Puy-de-Dôme, *comm. pers.*) ;
- ⇒ au début des années 1990, une genette est écrasée à **Salins** ainsi que sur la commune **Le Vigean** (J. LAVAL, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1994 ou 1995, un spécimen est noté à **Antignac** (H. POUDEIROUX, *comm. pers.*) ;
- ⇒ vers 1995, un spécimen est trouvé mort sur la route près du bourg d'**Anglards-de-Salers** (J. LAVAL, *comm. pers.*) ;
- ⇒ durant l'automne 1996, un spécimen est observé à **Auvers** (H. POUDEIROUX, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en octobre 1996, deux genettes, victimes de la circulation routière, sont notées à **Jaleyrac**, au lieu-dit "le Caveau de Boissières" (J. LAVAL, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1996, un spécimen est observé alors qu'il traverse la chaussée à **Saint-Vincent-de-Salers** tandis qu'un autre spécimen est observé sur la commune **Le Vaulmier** (J. LAVAL, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en juin 1997, une genette est écrasée à **Bassignac** (J. LAVAL, *comm. pers.*) ;

Enfin, signalons que les fortes densités de genettes notées dans la vallée de la Truyère sont probablement à l'origine d'observations dans la région de la planèze de Saint-Flour. Entre 1980 et 1983, une genette est capturée dans un poulailler à **Paulhac** (M. ALBARET, ONC, *comm. pers.*). De même, en 1987, à **Ussel** (canton de Saint-Flour), au lieu-dit "Luc", un spécimen est observé de nuit par D. LAMBERET alors qu'il traverse la chaussée (D. LAMBERET, technicien FDC 15, *comm. pers.*). Enfin, vers 1995, un spécimen est observé la nuit, sur la route, à **Joursac** dans la vallée de l'Alagnon (affluent en rive gauche de l'Allier). A la même époque des crottiers ont été identifiés sur la commune (A. BRUGIERE, lieutenant de louveterie et FDC 63, *comm. pers.*). Selon P. TOURRET (*comm. pers.*), la vallée de l'Alagnon serait un milieu favorable à la genette en raison de ses points communs avec la haute vallée de l'Allier, la vallée de la Sioule et le pays des Couzes où l'espèce a été observée.

HAUTE-LOIRE

Une espèce à rechercher dans le département où elle semble occuper les hautes vallées de l'Allier et de la Loire

Dans sa "Nomenclature des mammifères et oiseaux observés dans le département de la Haute-Loire", ROBERT (1827) écrit au sujet de la genette : "On en a trouvé à **Saugues**, au **Monastier [Le Monastier-sur-Gazeille]**". MOUSSIER (1853) reprend les renseignements de ROBERT et ajoute "Le beau sujet qui est au Musée [du Puy] a été tué, en 1827, dans les environs de Saugues". GERVAIS (1848) et TROUËSSART (1885) signalent l'espèce sans précision dans la Haute-Loire. De même, BOULE (1911) écrit : "La genette (*Genetta genetta*), espèce méridionale, existerait, mais très rare, dans les vallées de l'Allier et de la Loire". DHERS (1943) cite l'espèce dans le département et écrit : "Je sais de source sûre, c'est à dire par moi-même ou d'après des chasseurs dignes de foi qu'on a trouvé des genettes (...) dans la Haute-Loire". CANTUEL (1949) signale l'espèce comme rare dans le département. La genette est mentionnée en Haute-Loire par

MENATORY (1963) qui ne fait pas référence à des localités précises. Pour sa part, SCHAUENBERG (1966) écrit : "M. DE LACHOMETTE (*in litt.* 23.01.1965) m'informe que l'espèce est pratiquement inexistante dans cette région. Néanmoins, un spécimen a été tué en 1954, sur le territoire de la commune de **Saint-Paulien**". Dans leur texte commenté des mammifères de la Haute-Loire, FONS *et al.* (1977) n'apportent pas de nouvelle mention et écrivent : "... actuellement l'espèce est pratiquement inconnue [en Haute-Loire]". COCHET (1992) indique que la genette a fait l'objet de rares observations dans la haute vallée de l'Allier. Très peu de mentions de genettes ont été enregistrées ces dernières décennies mais les renseignements rassemblés attestent néanmoins de la présence permanente de la genette dans les hautes vallées de la Loire et de l'Allier.

Des signalements inédits dans la vallée de l'Allier

Les indications obtenues pour la vallée de l'Allier sont les suivantes :

- ⇒ en 1967, une genette détectée par un chien est observée dans un chablis par L. GERBEAU à **Saint-Pal-de-Sénouire** dans la vallée de la Sénouire, affluent en rive droite de l'Allier (L. GERBEAU, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1967 ou 1968, une genette traversant la route durant la journée est observée par L. GERBEAU à **Brioude** (L. GERBEAU, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1967, une genette est observée de nuit, par L. GERBEAU dans les phares d'une voiture en bordure d'un taillis à **Paulhaguet** dans la vallée de la Sénouire (L. GERBEAU, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*) ;
- ⇒ au début des années 1970, une genette écrasée sur la route à **Paulhaguet** a été recueillie et naturalisée (J.-P. MEDARD, Association des piégeurs de la Haute-Loire et L. CHEYMOL, technicien FDC 43, *comm. pers.*) ;
- ⇒ au début des années 1980, un crottier de genettes est noté sur un éboulis par G. COCHET près du ruisseau dit de "Miramande", affluent en rive droite de l'Allier sur la commune de **Saint-Jean-Lachalm** (G. COCHET, *comm. pers.*) ;
- ⇒ vers 1980, un spécimen est capturé par un piégeur sur le barrage de Poutès, commune d'**Alleyras** dans la haute vallée de l'Allier (F. HAVARD, garde au Conseil supérieur de la pêche et M. SATRE, garde-chef national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en 1994 ou 1995, un important crottier est découvert par B. JOUBERT dans la vallée de la Cronce, affluent en rive gauche de l'Allier, sur la commune de **Chastel**, en limite avec le département du Cantal (B. JOUBERT, *comm. pers.*) ;
- ⇒ en juillet et août 1997, par prospection des gorges de l'Allier entre **Monistrol-d'Allier** en amont et **Prades** en aval, C. BOUCHARDY a pu établir la présence certaine de l'espèce par la découverte de crottiers caractéristiques sur l'ensemble du tronçon parcouru (C. BOUCHARDY, *comm. pers.*) ;
- ⇒ à la fin mai 1998, un spécimen est observé, traversant la route reliant **Champagnac-le-Vieux** et **Chaniat** (J.-P.

MEDARD, Association des piégeurs de la Haute-Loire, *comm. pers.*).

Une présence qui se précise dans la vallée de la Loire

En ce qui concerne la haute vallée de la Loire, des mentions ont été enregistrées dans la haute vallée jusqu'en aval du Puy-en-Velay :

- ⇒ en 1988 ou 1989, une genette est observée par O. PUTZ et un groupe d'observateurs sur le pont à **Solignac-sur-Loire/Chadron**. La présence de l'espèce semble permanente dans ce secteur où des indices de présence (crottiers) ont été décelés par O. PUTZ (O. PUTZ, *comm. pers.* et P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 12.02.1998) ;
- ⇒ en 1997, une genette, levée par un chien, est observée par O. PUTZ près du château d'**Arlempdes** (O. Putz, *comm. pers.* et P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 12.02.1998) ;
- ⇒ en 1997, un crottier de genette aurait été localisé à **Saint-Martin-de-Fugères** (O. PUTZ, *comm. pers.*).

PUY-DE-DOME

Un animal présent mais localisé

OLIVIER (1880), d'après un renseignement du Vicomte DE DURAS, signale l'espèce à **Château-sur-Cher**, en limite avec le département de l'Allier. OLIVIER (1884) ajoute que ce spécimen tué à Château-sur-Cher est conservé dans la collection DE DURAS. OLIVIER (1898), d'après une information du Vicomte D'AURELLE, signale une capture à **Saint-Quintin-sur-Sioule**, près d'Ébreuil, en limite avec l'Allier. GLANGEAUD *in BOULE et al.* (1901), indique que la genette est parfois capturée dans le Puy-de-Dôme. Selon VILLATTE DES PRUGNES (1902), la genette est rare dans le département. Cet auteur reprend les informations de Château-sur-Cher et de Saint-Quintin-sur-Sioule et signale que M. DUCHASSEINT en a tué une aux environs de **Lezoux**, localité située à l'est de Clermont-Ferrand. VILLATTE DES PRUGNES (1902) ajoute que le Musée de Clermont en possède un exemplaire capturé dans les environs. Notre demande auprès du Muséum d'histoire naturelle de Clermont-Ferrand (Musée LECOQ) permet de confirmer qu'un spécimen daté de mars 1860 et provenant de **Pontgibaud** figure bien au Musée (P. PENICAUD et M.-F. FAURE, Musée LECOQ de Clermont-Ferrand, *in litt.* du 17.10.1997). Cette localité est située dans la vallée de Sioule. CANTUEL (1949) indique que la genette est rare dans le département. NIORT (1951) la signale dans le département, bassin de la Dordogne et écrit : "Dans le Centre, capture récente, dans une région où il n'en avait pas été question depuis fort longtemps : en décembre 1948, à **Tauves** (Puy-de-Dôme), un individu mâle dont nous possédons la peau et le squelette presque complet au Muséum de Nantes". SCHAUENBERG (1966) écrit : "M. BOURDIER (*in litt.* 07.02.1964) me communique que les gardes fédéraux ne signalent aucune capture récente". Pour sa part, DE BEAUFORT (1967) écrit : "Le Général DE LANGLADE, lieutenant de Louveterie, nous a communiqué une capture de genette par un piégeur au cours de l'hiver 1965, par temps de neige, près d'**Echandelys** (Puy-de-Dôme) à environ 800 m d'altitude". L'enquête menée par les gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage D. DEVERT et son collègue à la retraite M. BLONDEAU ont permis de préciser que cette genette a été capturée au lieu-dit "Mornet", sur la propriété de

“Liberty”, commune de **Condat-les-Montboissiers** dans le Livradois en rive droite de l'Allier (D. DEVERT, *in litt.* du 20.02.1998).

BRUGIERE *et al.* (1986) écrivent au sujet de la genette dans le département : “une seule donnée récente” sans faire référence à une localité précise. Il s'agit probablement des indications reportées dans la haute vallée de la Dordogne sur la carte de répartition de l'espèce publiée par ces auteurs.

Au moins trois secteurs du département fréquentés par la genette

Au cours des dernières décennies, les contacts avec l'espèce dans le Puy-de-Dôme sont localisés à trois secteurs :

⇒ le bassin versant de la Sioule où en 1970, une genette victime de la circulation routière est trouvée sur le bord de la chaussée par R. MOSNIER entre **Saint-Gervais-d'Auvergne** et **Châteauneuf-les-Bains** (R. MOSNIER, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *comm. pers.*). En 1986, P. TOURRET observe une genette à **Lisseuil** tandis que des indices de présence, notamment des crottiers, ont été localisés depuis par G. BLANC à **Blot-l'Église** en 1990, puis en 1994 par P. TOURRET à **Pouzol**, **Châteauneuf-les-Bains** et **Miremont** (P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 23.09.1997). Durant la saison de piégeage 1995-1996, une genette est capturée et relâchée sur la commune de **Saint-Ours** (J.-C. JAVIOT, Association des piégeurs agréés du Puy-de-Dôme, *comm. pers.*). Tout récemment, en 1997, une genette est observée de nuit dans les phares d'un véhicule, par P. MIALIER, au lieu-dit “Le Dejay”, commune de **Pouzol** (P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 02.12.1997). D'autres indices de présence (laissées et empreintes caractéristiques) sont notés par L. GUILLAUME le 21 février 1998 à Massages, commune de **Saint-Pierre-Roche**, le 1^{er} mars 1998 à l'ancienne mine dite “des Rosiers” à **Saint-Pierre-le-Chastel**, le 02 mars 1998 au pont de la Miouze sur la D 134, en limite des communes de **Briffons** et de **Perpezat** (P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 04.06.1998) ;

⇒ la haute vallée de la Dordogne, dans le sud-ouest du département, comme le confirme la carte de répartition de la genette publiée par BRUGIERE *et al.* (1986). Selon les indications fournies par C. BOUCHARDY (*comm. pers.*), des indices de présence, notamment des crottiers, ont été notés régulièrement ces dernières décennies dans les gorges de la Dordogne depuis La Bourboule en amont jusqu'à Bortles-Orgues (Corrèze) en aval ainsi que dans les gorges du Chavanon. En outre, un individu a été capturé entre 1965 et 1970 dans un piège à martre dans la région d'**Avèze** (C. BOUCHARDY, *comm. pers.*). Ce point de vue est confirmé par B. BOUZON (Association des piégeurs agréés du Puy-de-Dôme) qui indique que la genette serait bien représentée dans la vallée du Chavanon et les gorges de la Dordogne. De même, P. TOURRET (LPO Auvergne, *in litt.* du 23.09.1997) nous signale que des indices de présence (crottiers) sont notés par ses soins, en 1990, dans la vallée du Chavanon à **Messeix**, dans la vallée de la Clidane à **Bourg-Lastic** et **Messeix** ainsi qu'en 1994 dans la vallée du Chavanon à **Savennes**. Toujours dans la haute vallée de la Dordogne, près de la source de la Burande, affluent en rive gauche, sur le versant occidental du Puy de Sancy, la présence de la genette est détectée par C. BOUCHARDY

au bois dit “de la Masse”, commune de **Chastreix**. Des crottiers caractéristiques, découverts vers 1985, ont été fréquentés durant deux années consécutives (C. BOUCHARDY, *comm. pers.*). Cette station se situe à plus de 1 000 m d'altitude et constitue à ce jour le site le plus élevé d'Auvergne où la genette a été observée ;

⇒ la vallée de l'Allier et les Couzes où une genette est capturée dans un piège entre 1986 et 1988 à **Montaigut-le-Blanc**, vallée de la Couze Chambon, affluent en rive gauche de l'Allier (B. BOUZON, Association des piégeurs du Puy-de-Dôme et M. ALBARET, ONC, *comm. pers.*). A peu de distance de là, des crottiers de l'espèce sont décelés, au début des années 1990, par D. JUERY dans la vallée de la Monne (affluent en rive gauche de l'Allier) à **Saint-Sandoux**, puis en 1991 par M. GODIER à **Oilloix/Cournols**. Dans le Livradois, en rive droite de l'Allier, un spécimen est capturé vers 1987 à **Saint-Flour**, vallée du Miodet, affluent en rive gauche de la Dore qui rejoint l'Allier sur sa rive droite (Association des piégeurs agréés du Puy-de-Dôme, *comm. pers.*). La présence de la genette a été certifiée, en 1994, par G. BLANC dans les monts du Cézallier à 1000 m d'altitude environ sur la commune d'**Anzat-le-Luguet** au lieu-dit “Besse”. Cette localité est située dans le massif du Cézallier, à 1050 m d'altitude et fait partie du bassin versant de l'Alagnon, affluent en rive gauche de l'Allier (P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 23.09.1997). Des indices de présence (laissées et empreintes caractéristiques) sont notés par L. GUILLAUME le 19 mars 1998 au bord du ruisseau de la Monne près du pont de Chassignolle à **Cournols** ainsi que sur le même ruisseau, au lieu-dit “Riberolles”, commune d'**Oilloix**, dans le pays des Couzes, en rive gauche de l'Allier (P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 04.06.1998).

⇒ la chaîne des Puys où une genette est observée le 13 juin 1995, de nuit, dans les phares de la voiture, au col de la Nugère, commune de **Volvic**, et identifiée formellement par Y. MARTIN (P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 17.11.1997). Une observation similaire confirme la présence de la genette dans la région de **Volvic** puisque Y. MARTIN observe un spécimen à 4h du matin dans les phares d'une voiture sur la route du col de la Nugère au lieu-dit “la Côte des Châtaigniers”, juste au-dessus de **Volvic**, le 07.05.1998 (P. TOURRET, LPO Auvergne, *in litt.* du 04.06.1998). En 1996, un spécimen est capturé et relâché à **Vernines** (Association des piégeurs agréés du Puy-de-Dôme, *comm. pers.*). Enfin, des indices de présence de la genette (crottiers sur des rochers) sont notés en 1998 dans le secteur du Puy de la Moréno, commune de **Nébouzat** (A. BRUGIERE, lieutenant de louveterie et FDC 63, *comm. pers.*).



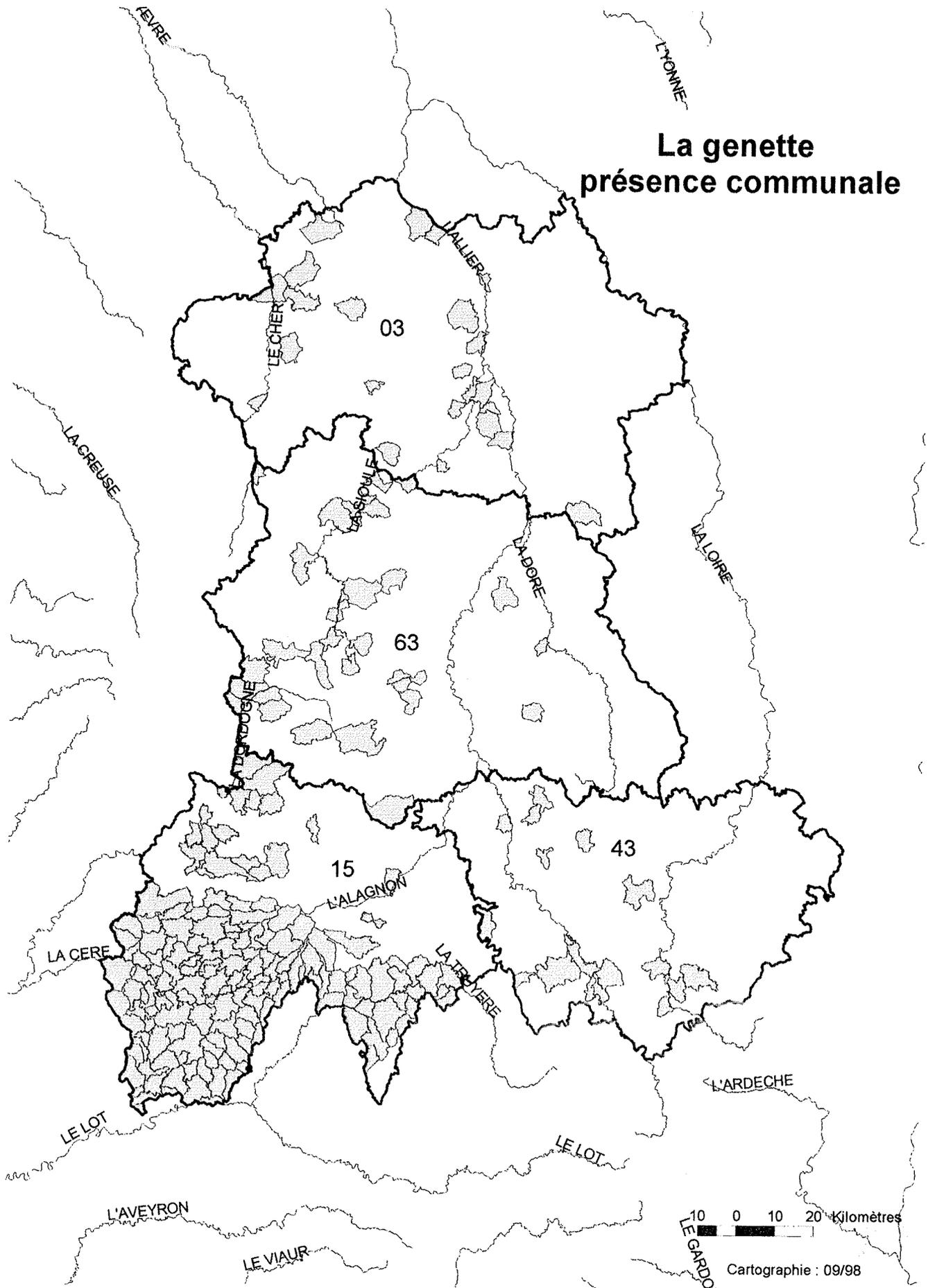


Figure 1 - Répartition des observations de genettes en Auvergne (XIXe et XXe siècles).

CONCLUSION

Même si les connaissances sur la répartition de la genette en Auvergne demeurent encore imparfaites, il est déjà possible de formuler quelques premières grandes constatations (figure 1) :

- ⇒ La région Auvergne possède une population stable et prospère de genettes avec une distribution continue dans le sud du département du Cantal, aux confins des départements de la Corrèze, du Lot, de l'Aveyron et de la Lozère où l'espèce est localement bien représentée. Cette population occupe essentiellement la Châtaigneraie et le bassin d'Aurillac jusqu'à la vallée de la Maronne au nord et la partie sud des contreforts des Monts du Cantal. On la retrouve dans le sud-est du département, dans la vallée de la Truyère. Dans cette partie du Cantal, dont nous nous donnons ici les grands contours, la présence de la genette peut être détectée dans toutes les localités où les recherches sont suffisantes.
- ⇒ Au moins six autres grands secteurs géographiques de la région Auvergne sont ou semblent occupés, ou seulement fréquentés pour certains, de façon diffuse par la genette qui y a fait l'objet d'observations sporadiques, déjà signalées depuis le XIX^e siècle. La situation de la genette dans ces six secteurs n'a rien de commun avec celle que l'on observe pour les populations dans le sud du département du Cantal. Il s'agit :
 - 1- De la haute vallée de la Dordogne qui comprend un petit secteur du sud-ouest du département du Puy-de-Dôme (vallées du Chavanon et de la Dordogne en aval du Mont-Dore) ainsi que les vallées qui se jettent en rive gauche de la Dordogne sur la façade ouest du département du Cantal ;
 - 2- La vallée de l'Allier où la genette a fait l'objet de signalements espacés dans le temps décrits depuis la fin du XIX^e siècle. On observe une fréquentation des gorges de la haute vallée et de certains affluents comme la Crouce ou la Sénouire. Des signalements sont également enregistrés de façon discontinue dans la moyenne et la basse vallée, notamment sur les terrasses boisées. A quelques exceptions près, les signalements obtenus dans le département de l'Allier sont situés en rive gauche du cours de l'Allier. Dans l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de se prononcer sur la répartition discontinue observée, à savoir si elle est bien réelle ou simplement liée à un manque de prospections ;
 - 3- La vallée de la Sioule, affluent en rive gauche de l'Allier où la genette a fait l'objet d'observations répétées tant dans le département du Puy-de-Dôme que dans celui de l'Allier ;
 - 4- La Chaîne des Puys, entre Sioule, Dordogne et Allier où des observations effectuées depuis 1995 confirment la présence de l'espèce ;
 - 5- La haute vallée du Cher où des observations sont effectuées ces dernières décennies dans le bocage bourbonnais (Allier) jusque dans la vallée de L'Aumance, affluent en rive droite du Cher et dans le massif de Tronçais. Des signalements sont également rapportés dans le département du Cher, en rive gauche et elle serait à rechercher dans le nord-est du département de la Creuse concerné par la vallée du Cher ;

- 6- La haute vallée de la Loire où la genette est notée jusque dans la région du Puy-en-Velay.

Les secteurs décrits ici occupent le sud et la moitié ouest de la région Auvergne et sont en connexion. Partout ailleurs, la genette est dans l'état actuel des connaissances inconnue ou quasi-inconnue. Si la situation reste à préciser, les densités semblent très inégales selon les secteurs. Dans la plupart des secteurs, il y a lieu de rechercher l'espèce et de préciser sa situation.

Les observations relevées de façon épisodiques dans certains secteurs de l'Auvergne peuvent être la conséquence de présences sporadiques liées à la proximité de populations prospères, à des extensions locales momentanées ou des animaux erratiques. Dans bien des cas, le manque de recherche de cet animal discret dans des secteurs d'accès difficiles compliquent les prospections et ne permettent pas d'apprécier avec précision la situation réelle de la répartition et du statut de l'espèce. □

NOTES

(1) OLIVIER (1898b) dans la *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France* publie la planche photographique d'un animal avec la légende suivante : "Genette vulgaire, *Viverra genetta* L". Cette photographie probablement reprise avec l'aimable autorisation de Henri GADEAU DE KERVILLE a été publiée par ce dernier auteur dans sa "*Faune de Normandie*" parue en 1896. Si l'animal en question est bien apparenté à la famille de viverridés, en aucun cas il ne peut s'agir de *Genetta genetta*. En 1906, GADEAU DE KERVILLE publie une note rectificative indiquant que le carnivore figuré par erreur sous le nom de *Genetta genetta* est en réalité un *Paradoxurus hermaphroditus* (PALLAS in SCHREBER, 1777), carnivore d'origine sud asiatique capturé en Seine-Maritime. Le genre *Paradoxurus* renferme trois espèces, dont deux habitent les Indes, alors que la troisième *P. hermaphroditus* concernée par l'article de GADEAU DE KERVILLE, a une répartition géographique beaucoup plus étendue, allant de l'Inde au sud de la Chine et à l'archipel Malais. Les *Paradoxurus* sont essentiellement arboricoles et nocturnes ; leur régime est mixte comprenant aussi bien des fruits que des insectes et des petits vertébrés (GRASSE, 1955).

(2) En consultant les travaux de BRUGIERE *et al.* (1986), on est surpris de constater que ces auteurs en se référant à OLIVIER (1912) mentionnent la localité de Monétay-sur-Allier au lieu de Châtel-de-Neuvre. Ces auteurs ont constaté très justement que les Bois de la Grillière sont bien situés sur le ban communal de Monétay-sur-Allier.

(3) Malgré nos recherches, il n'a pas été possible, à ce jour, de consulter l'article paru dans l'*Eleveur* n° 2721 et de préciser la date de capture divergente selon que l'on consulte P. MEGNIEN ou F. DE BEAUFORT. En outre, l'indication, dans l'article, selon laquelle une genette aurait été capturée en janvier 1889 dans la même localité serait à rapprocher de la capture réalisée à Ferrières-sur-Sichon et signalée par OLIVIER (1889).

(4) SCHAUBENBERG (1966), en se référant à REMY (1948), commet une erreur de retranscription. Il écrit : "1 en janvier 1936 et 3 en 1939 près de Moulins, 1 dans la forêt des Colettes et 1 en 1942 à Saint-Pourçain".

(5) G. PIC (*in litt.* du 19.09.1997 et *comm. pers.*) nous précise que l'observation de Chareil-Cintrat concerne un animal tué au fusil, en septembre 1952, alors qu'il grimpeait dans un saule. La peau tannée a été examinée par ses soins. G. PIC (*in litt.* du 19.09.1997) nous signale également que le spécimen d'Aubigny était une femelle qui a été présentée chez un tanneur, rue des bouchers à Moulins et offert pour une somme de 10 Frs.

(6) La carte de répartition de la genette publiée dans l'Atlas des mammifères sauvages de France (SFPEM, 1984) indique des cas de présence dans le département de l'Allier. Les communes concernées par ces informations cartographiques sont : Besson (1974, animal mort, restes conservés, information G. PIC et G. PITAUD), Saint-Didier-la-Forêt (1979, animal observé, information R. BLANCHON) et Vieure (1972, animal vu, information G. PIC et G. PITAUD). Pour cette dernière observation à Vieure, G. PIC nous signale (*in litt.* du 19.09.1997) que l'animal est observé alors qu'il est immobile au bord de la route, de nuit à 0h30 dans la lumière des phares. L'observation s'est prolongée durant une minute, voiture arrêtée, à une distance de 10 m environ.

(7) Les indications reportées sur la carte de répartition de la genette en France dans l'Atlas des mammifères sauvages de France (SFPEM, 1984) ont pu être obtenues pour les départements concernés dans le présent travail suite à une démarche effectuée auprès du Service du patrimoine naturel (Muséum national d'histoire naturelle) et après accord de F. MOUTOU, président de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères. Le règlement intérieur du réseau Faune Flore national prévoit en effet que les responsables mandatés de ce programme donnent leur accord avant la transmission des données demandées. Les informations concernant les départements de l'Allier (03) et du Cantal (15) ont été obtenues par un courrier en date du 11 mars 1998. L'ensemble des renseignements inédits sur la présence de la genette en Auvergne rassemblés dans le cadre du présent travail seront communiqués au Service du patrimoine naturel et intégrés dans la banque de données de cet organisme.

(8) Sur la commune de Neuvy-en-Barrois (18-Cher), trois genettes adultes sont capturées dans le bois du Fêt, en forêt d'Apremont-sur-Allier. Les deux premières durant l'hiver 1976 et la troisième durant l'hiver 1978 (A. PERRIOT, garde national de la chasse et de la faune sauvage, *in litt.* du 01.10.1996). D'autres contacts avec l'espèce ont eu lieu depuis sur la même commune puisqu'en 1994, une genette est capturée accidentellement non loin du lieu-dit "La Villeneuve" par C. JULIEN. En 1996, une genette est observée en plein jour, vers 19h, par F. MILLET sur les coteaux boisés, au nord du château de Neuvy. Enfin, un spécimen est observé en 1996 par B. BARTH sur la D 41 au lieu-dit "Bouchard", à l'entrée de la forêt, non loin de l'étang dit "Étang Bouchard" (C. JULIEN et F. MILLET, *comm. pers.*). De même, en 1997, des empreintes attribuées à la genette sont notées par L. GUILLAUME à l'étang de Javoulet, commune de Sancoins (J.-M. SERVEAU, *in litt.* du 07.10.97).

(9) Les observations effectuées par Claude GONIN (*comm. pers.*) sont les suivantes : une genette est observée, vers 1985, durant 10 minutes environ à Épineuil-le-Fleuriel (18) ; l'animal se trouvait durant la journée sur un tronc d'arbre près des sablières d'Auberts à 500-600 m de la rivière Cher. Toujours vers 1985, une genette est trouvée morte et examinée sur la chaussée en forêt de Bornacq, commune de Saint-Christophe-le-Chaudry.

(10) Cette présence de l'espèce dans la vallée de Truyère nous a été confirmée par de nombreuses autres sources (C. BOUCHARDY, M. ALBARET, A. DELPUECH, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

- ARIAGNO D., AULAGNIER S., BROYER J. & BRUNET-LECOMTE P., 1981. Les mammifères du département du Rhône. *Le Bièvre*, 3 : 191-224.
- BEAUFORT F. (DE), 1967. Captures de genettes en France. *Mammalia*, 31 : 322.
- BOULE M. & FARGES L., 1898. Le Cantal. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue. Masson et Cie éditeur, Paris, 316 p.
- BOULE M. GLANGEAUD P., ROUCHON G. & VERNIERE A., 1901. Le Puy-de-Dôme et Vichy. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue. Masson et Cie éditeur, Paris, 378 p.
- BOULE M. et al., 1911. La Haute-Loire et le Haut-Vivarais. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue. Masson et Cie éditeur, Paris.
- BRUGIERE et al., 1986. Atlas de répartition des mammifères dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère et le Puy-de-Dôme. Centre Ornithologique Auvergne, Clermont-Ferrand, 182 p.
- CANTUEL P., 1938. Les mammifères du Cantal. *Mammalia*, 2 : 125-134.
- CANTUEL P., 1949. Faune des vertébrés du Massif Central de la France. Editions Lechevalier, Paris, 404 p.
- COCHET G., 1992. Entre Devès et Margeride : les gorges de l'Allier. *Le Courrier de la Nature*, 135 : 20-24.
- CUGNASSE J.-M. & LIVET F., 1984. La genette (*Genetta genetta*) (p. 132-133) in "Atlas des mammifères sauvages de France". Société française pour l'étude et la protection des mammifères éditeur, Paris, 299 p.
- DE LA COMBLE J., 1963. La genette dans l'Allier, la Nièvre et la Saône-et-Loire. *Bull. Soc. Hist. nat. d'Autun*, 26 : 10-12.
- DELARBRE A., 1797. Essai zoologique ou histoire naturelle des animaux sauvages, quadrupèdes et oiseaux indigènes, de ceux qui ne sont que passagers ou qui paraissent rarement et des poissons amphibies observés dans cette-ci devant province d'Auvergne. Clermont-Ferrand, 348 p.
- DHERS J., 1943. La genette. *Le Saint Hubert*, 42 (5), sept.-oct. 1943 : 54.
- FONS R., SAINT-GIRONS M.-C. & VIAL Y., 1977. Liste commentée des mammifères de la Haute-Loire. *Bull. Mus. Nat. Hist. nat.*, 3^e série, n° 459, mai-juin 1977, Zoologie 322 : 673-690.
- GADEAU DE KERVILLE H., 1896. Faune de Normandie, fascicule IV, reptiles, batraciens et poissons ; Supplément aux mammifères et aux oiseaux, et liste méthodique des vertébrés sauvages observés en Normandie. *Bull. Soc. Amis des Sciences naturelles de Rouen*, 32 : 525-673.
- GADEAU DE KERVILLE H., 1905. Note sur la présence à l'état sauvage, dans la Seine-Inférieure, d'un *Paradoxurus hermaprodytus* (Schreb.), Carnivore sud-asiatique que j'ai mentionné et figuré par erreur sous le nom de "Genette vulgaire" dans le quatrième fascicule de ma Faune de la Normandie. *Bull. Soc. Amis des Sciences naturelles de Rouen*, 4 : 9-12.
- GRASSE P.-P., 1995. *Traité de Zoologie. Anatomie, systématique, biologie*. Tome 17, fascicule 1, p. 257.
- GUILLOT L. & DESCHARTRES R., 1960. Aspects nouveaux de la nature en Bourbonnais. *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 1960 : 25-35.
- GUILLOT L. & PIC G., 1966. Zoologie. Réunion du 29 octobre 1966. [Genette]. *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 1966 : 162-164.
- GUILLOT L., 1967a. Vivéridés d'hier et d'aujourd'hui. *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 1967 : 45-51.
- GUILLOT L., 1967b. Réunion du 26 janvier 1967. Zoologie. [Genette]. *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 1967 : 87
- LIVET F. & ROEDER J.-J., 1987. La genette (*Genetta genetta*, Linnaeus, 1758). *Encyclopédie des carnivores de France*. Société française pour l'étude et la protection des mammifères, Paris, n° 16, 33 p.
- MARTIN R. & ROLLINAT R., 1894. *Vertébrés sauvages du département de l'Indre*. Société d'Éditions Scientifiques, Paris, 455 p.
- MARTY P., 1898. Sur quelques mammifères du Cantal. *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 335 : 208.

- **MEGNIN P., 1942.** *Gibiers rares de France*. Stock éditeur, Paris, 192 p. • **MENATORY G., 1963.** La genette. *Revue Nationale de la Chasse*, n° 186, février 1963 : 24-25.
- **MOUSSIER D^r, 1853.** Catalogue des animaux vertébrés observés dans la Haute-Loire. *Ann. Soc. Agr. Sc. Arts Comm. Puy* : 373-450.
- **OLIVIER E., 1880 a.** Essai sur la faune de l'Allier ou catalogue raisonné des animaux sauvages observés jusqu'à ce jour dans ce département. Première partie. Vertébrés. *Bull. Soc. Emulation Allier*, 16 : 93 et suivantes. • **OLIVIER E., 1880 b.** Supplément à l'essai sur la faune de l'Allier. *Le Naturaliste*, n° 38, 15 octobre 1880, p. 298-299. • **OLIVIER E., 1884.** *Supplément à l'essai sur la faune de l'Allier (Vertébrés)*. Imprimerie C. Desrosiers et Auclair, Moulins, 26 p (extrait du *Bull. Soc. Emulation Allier*). • **OLIVIER E., 1889.** Chronique [Genette]. *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 2 : 109-111. • **OLIVIER E., 1895.** Les animaux vertébrés de l'Allier. 1. Mammifères. *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 8 : 17-53. • **OLIVIER E., 1898a.** *Faune de l'Allier I. Vertébrés*. Librairie H. Durond, Moulins, 170 p. • **OLIVIER E., 1898b.** Chronique. *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 11 : 100-101 et 4 planches (Cf. genette p. 109 et planche n° I). • **OLIVIER E., 1912.** [Genette]. *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 25 : 97. • **OLIVIER E., 1913.** Faune de l'Allier. Supplément. Vertébrés. *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 26 : 85-95.
- **REMY P., 1948.** A propos de la répartition de la genette en Europe. *Compte rendu Soc. Biogéographie*, 25 : 112-114.
- **ROBERT F., 1827.** Nomenclature des mammifères et oiseaux observés dans le département de la Haute-Loire. *Ann. Soc. Agr. Sc. Arts Comm. Puy* : 136-166. • **RODE P., 1948.** Situation actuelle de la genette (Mammifère carnivore) en France. *Compte-rendu Soc. Biogéographie*, 25 : 15-17.
- **SCHAUENBERG P., 1966.** La genette vulgaire (*Genetta genetta* L.), répartition géographique en Europe. *Mammalia*, 30 : 371-396. • **SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES, 1984.** *Atlas des mammifères sauvages de France*. SFPEM éditeur, Paris, 299 p.
- **VILLATTE DES PRUGNES R., 1902.** Faune des vertébrés du département du Puy-de-Dôme. *Feuille des jeunes naturalistes*, 383 : 213-223 et 384 : 236-242.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'ensemble des services techniques des fédérations départementales des chasseurs et des services départementaux de garderie de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme qui ont eu l'amabilité de me fournir les informations en leur possession. Mes remerciements s'adressent également aux gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage à la retraite, A. SANTHOIRE, C. GONIN et les personnels de la station de l'ONC à Clermont-Ferrand : M. ALBARET, A. LARTIGES, E. MARBOUTIN, B. MAUVY et R. PEROUX ainsi que F. HAVARD, du Conseil supérieur de la pêche pour les renseignements fournis. Pour la même raison, je remercie A. BOUZON et J.-C. JAVIOT de l'Association des piéteur agréés du Puy-de-Dôme, J.P. MEDARD de l'Association des piéteur agréés de la Haute-Loire ainsi que A. BRUGIERE et C. GONIN, lieutenants de louveterie. Ma gratitude revient également aux collègues naturalistes de l'Auvergne parmi lesquels P. TOURRET, chargé de mission à la Ligue pour la Protection des Oiseaux, délégation Auvergne qui a coordonné une enquête, R. AUCLAIR, G. BLANC, R. BLANCHON, C. BOUCHARDY, G. BULIDON, G. & P. COCHET, P. DUBOC, P.-J. DUBOIS, G. DUPUY, G. FRENE, M. GODIER, L. GUILLAUME, B. JOUBERT, D. JUERY, Y. MARTIN, P. MAURIT, P. MIALLER, G. PIC, O. PUTZ, R. SAUZEDDE, J.-M. SERVEAU, E. VALADIER et C. ZEL. Ma gratitude s'adresse aussi au directeur et au personnel du Musée LECOQ à Clermont-Ferrand (P. PENICAUD et M.-F. FAURE) pour leurs recherches dans les collections zoologiques. Je remercie également F. MOUTOU, président de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères et Hervé MAURIN, directeur du Service du patrimoine naturel qui m'ont communiqué les informations sur la présence de la genette publiées dans l'Atlas des mammifères sauvages de France. Enfin je n'oublierai pas P. LANDRY (ONC-Mission du traitement de l'information) qui s'est chargé de la réalisation de la cartographie.

APPEL AUX LECTEURS

Si vous avez connaissance d'une information, même ancienne, sur la genette en Auvergne, nous vous invitons à en informer Pierre TOURRET, Ligue pour la Protection des Oiseaux, 2bis, rue du Clos Perret, 63100 CLERMONT-FERRAND. Tél. : 04-73-36-39-79. Fax : 04-73-36-98-74. Les informations nouvelles seront périodiquement signalées dans la revue.

Manuscrit reçu le 15 septembre 1998

✉ François LEGER
OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE
Direction de la recherche et du développement
C.N.E.R.A. Prédateurs et déprédateurs
Au bord du Rhin B.P. 15
Gerstheim
67154 ERSTEIN cedex

03	AUBIGNY	15	LAROQUEVIEILLE	15	SALINS
03	BESSON	15	LASCELLE	15	SANSAC-DE-MARMIESSE
03	CHAREIL-CINTRAT	15	LAVASTRIE	15	SANSAC-VEINAZES
03	CHATEL-DE-NEUVRE	15	LEUCAMP	15	SEGALASSIERE (LA)
03	FERRIERE-SUR-SICHON	15	LEYNHAC	15	SENEZERGUES
03	HERISSON	15	LIEUTADES	15	SERIERS
03	ISLE-ET-BARDAIS	15	LOUBARESSE	15	SIRAN
03	LALIZOLLE (forêt des Colettes)	15	LUGARDE	15	TEISSIERES-DE-CORNET
03	LE BRETHON	15	MADIC	15	TEISSIERES-LES-BOULIES
03	LIGNEROLLES	15	MALBO	15	THIEZAC
03	LORIGES	15	MANDAILLES-SAINT-JULIEN	15	TOURNEMIRE
03	MAZERIER	15	MARCOLES	15	TRINITAT (LA)
03	MONTMARIAULT	15	MARMANHAC	15	TRIOULOU (LE)
03	MONTOLDRE	15	MAURINES	15	USSEL
03	MOULINS	15	MAURS	15	VAULMIER (LE)
03	SAINT-DIDIER-LA-FORET	15	MAURS	15	VEBRET
03	SAINT-GERAND-DE-VAUX	15	MEALLET	15	VELZIC
03	SAINT-LEOPARDIN-D'AUGY	15	MONTMURAT	15	VEZAC
03	SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE	15	MONTSALVY	15	VEZELS-ROUSSY
03	SAINT-REMY-EN-ROLLAT	15	MONTVERT	15	VIC-SUR-CERE
03	VALLON-EN-SULLY	15	MOURJOU	15	VIEILLEVIE
03	VERNEIX	15	NARNHAC	15	VIGEAN (LE)
03	VERNEUIL-EN-BOURBONNAIS	15	NAUCELLES	15	VITRAC
03	VIEURE	15	NEUVEGLISE	15	YOLET
15	ALLEUZE	15	NIEUDAN	15	YTRAC
15	ANGLARDS-DE-SALERS	15	OMPS	43	ALLEYRAS
15	ANTERRIEUX	15	ORADOUR	43	ARLEMPDES
15	ANTIGNAC	15	PAILHEROLS	43	BRIOUDE
15	ARNAC	15	PARLAN	43	CHAMPAGNAC-LE-VIEUX
15	ARPAJON-SUR-CERE	15	PAULHAC	43	CHANIAT
15	AURILLAC	15	PAULHENC	43	CHASTEL
15	AUZERS	15	PERS	43	MONASTIER-SUR-GAZEILLE (LE)
15	AYRENS	15	PIERREFORT	43	MONISTROL-D'ALLIER
15	BADAILHAC	15	PLEAUX	43	PAULHAGUET
15	BASSIGNAC	15	POLMINHAC	43	PRADES
15	BESSE	15	PRUNET	43	SAINT-PAL-DE-SENOUIRE
15	BOISSET	15	QUEZAC	43	SAINT-JEAN-LACHALM
15	BREZONS	15	RAULHAC	43	SAINT-MARTIN-DE-FUGERES
15	CALVINET	15	REILHAC	43	SAINT-PAULIEN
15	CARLAT	15	ROANNES-SAINT-MARY	43	SAUGUES
15	CASSANIOUZE	15	ROUFFIAC	43	SOLIGNAC-SUR-LOIRE
15	CAYROLS	15	ROUGET (LE)	63	ANZAT-LE-LUGUET
15	CHAMPS-SUR-TARENTEINE-MARCHAL	15	ROUMEGOUX	63	AVEZE
15	CHAUDES-AIGUES	15	ROUZIERS	63	BLOT-L'EGLISE
15	COLLANDRES	15	SAINT-ANTOINE	63	BOURG-LASTIC
15	CRANDELLES	15	SAINT-CERNIN	63	BRIFFONS
15	CROS-DE-MONTVERT	15	SAINT-CHAMANT	63	CHASTREIX
15	CROS-DE-RONESQUE	15	SAINT-CIRGUES-DE-JORDANNE	63	CHATEAU-SUR-CHER
15	DEUX-VERGES	15	SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT	63	CHATEAUNEUF-LES-BAINS
15	ESPINASSE	15	SAINT-CLEMENT	63	CONDAT-LES-MONTBOISSIERS
15	FAU (LE)	15	SAINT-CONSTANT	63	COURNOLS
15	FAVEROLLES	15	SAINT-ETIENNE-CANTALES	63	LEZOUX
15	FONTANGES	15	SAINT-ETIENNE-DE-CARLAT	63	LISSEUIL
15	FOURNOULES	15	SAINT-ETIENNE-DE-CHOMEIL (forêt d'Algères)	63	MESSEIX
15	FREIX-ANGLARDS	15	SAINT-ETIENNE-DE-MAURS	63	MIREMONT
15	FRIDEFONT	15	SAINT-GERONS	63	MONTAIGUT-LE-BLANC
15	GIU-DE-MAMOU	15	SAINT-ILLIDE	63	NEBOUZAT
15	GIRGOLS	15	SAINT-JACQUES-DES-BLATS	63	OLLOIX
15	GLENAT	15	SAINT-JULIEN-DE-TOURSAC	63	OLLOIX / COURNOLS
15	GOURDIEGES	15	SAINT-JUST	63	PERPEZAT
15	JABRUN	15	SAINT-MAMET-LA-SALVETAT	63	PONTGIBAUD
15	JALEYRAC	15	SAINT-MARC	63	POUZOL
15	JOU-SOUS-MONJOU	15	SAINT-MARTIAL	63	SAINT-FLOUR
15	JOURSAC	15	SAINT-MARTIN-CANTALES	63	SAINT-OURS
15	JUNHAC	15	SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX	63	SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL
15	JUSSAC	15	SAINT-MARTIN-VALMEROUX	63	SAINT-PIERRE-ROCHE
15	LABESSERETTE	15	SAINT-PAUL-DES-LANDES	63	SAINT-GERVAIS-D'Auvergne
15	LABROUSSE	15	SAINT-PROJET-DE-SALERS	63	SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE
15	LACAPELLE-BARRES	15	SAINT-SANTIN-CANTALES	63	SAINT-SANDOUX
15	LACAPELLE-DEL-FRAISSE	15	SAINT-SANTIN-DE-MAURS	63	SAVENNES
15	LACAPELLE-VIESCAMP	15	SAINT-SAURY	63	TAUVES
15	LADINHAC	15	SAINT-SIMON	63	VERNINES
15	LAFEUILLADE-EN-VEZIE	15	SAINT-VICTOR	63	VOLVIC
15	LANOBRE	15	SAINT-VINCENT		
15	LAPEYRUGUE	15	SAINTE-MARIE		
15	LAROQUEBROU				

Annexe - Liste des localités d'Auvergne où la genette a été notée de façon certaine aux XIX^e et XX^e siècles.
Les localités où la présence de l'espèce n'a pas été enregistrée depuis 1980 sont mentionnées en caractères gras.